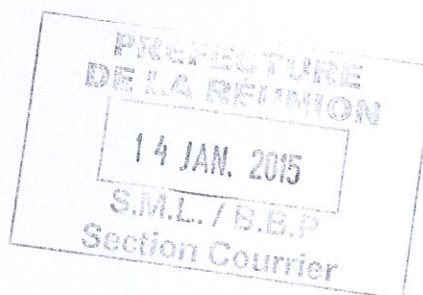




TROIS BASSINS



ATTESTATION D’AFFICHAGE

Le Maire de Trois bassins soussigné, atteste que la décision préfectorale N°5297/SG/DRCTCV/BCLU/ACOM/DEIS et le procès verbal de la commission départementale d’aménagement commercial du 9 décembre 2014 accordant à la SAS PROS DISTRI 3 BASSINS l’autorisation de créer une surface commerciale à l’enseigne « SUPER U », ont été affichés en mairie à compter du 13/01/15.

Fait à Trois Bassins, le 13 janvier 2015

Le Maire



Daniel PAUSE

